

SCOT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES CATALANES

# Cartographie du Document d'Orientation et d'Objectifs

Jun 2019

Agence Folléa-Gautier // Jean Marieu // Trans-Faire // Nicolas Mugnier // LMArchitecture  
Place Reflex // Endless// Xavier Boissy

## 1.1 Révéler la montagne avant tout comme un espace de nature et de ressources

- Préserver les sites naturels remarquables
  - » Les réservoirs de biodiversité à protéger dont les réservoirs forestiers remarquables
  - » Les secteurs à enjeux (maintien des continuités avec les réservoirs, préservation des milieux)
- Protéger la Trame Bleue et préserver les zones humides
  - » Les plans d'eau et lacs de montagne
  - » Les zones humides dont les zones humides prioritaires
  - » Les cours d'eau primaires
  - » Les cours d'eau secondaires
- Préciser et spatialiser les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue
  - » Les continuités écologiques liées aux milieux aquatiques et humides
  - » Les couloirs de migration pour l'avifaune
  - » Les continuités écologiques liées aux espaces ouverts
  - » Les continuités écologiques liées aux espaces forestiers

## 1.3 Reconnaître le patrimoine bâti comme bien commun et faire de Mont-Louis (UNESCO) le centre culturel névralgique du territoire

- Préserver l'identité des centres de villages anciens du territoire
  - » Les vues sur les silhouettes villageoises
  - » Les coupures d'urbanisation
  - » Les tissus anciens bâtis
- Protéger et valoriser les éléments de patrimoine dans leur diversité
  - » Les éléments de patrimoine majeur et leurs abords
  - » Les gares du Train Jaune
  - » Les éléments de patrimoine naturel
  - » Les itinéraires autour du patrimoine des villages existants et à créer

## 2.1 Soutenir la place du tourisme hivernal comme locomotive du territoire et diversifier l'offre touristique globale

- Poursuivre la diversification des activités hors ski alpin et des activités à l'année
  - » Zone d'Activité Touristique de Matemale
  - » Les itinéraires de randonnées existants
  - » Les itinéraires de randonnées à créer
  - » Les itinéraires cyclables existants
  - » Les itinéraires cyclables en projet
  - » Les plans d'eau et lacs de montagne

## 2.4 Les UTN structurantes

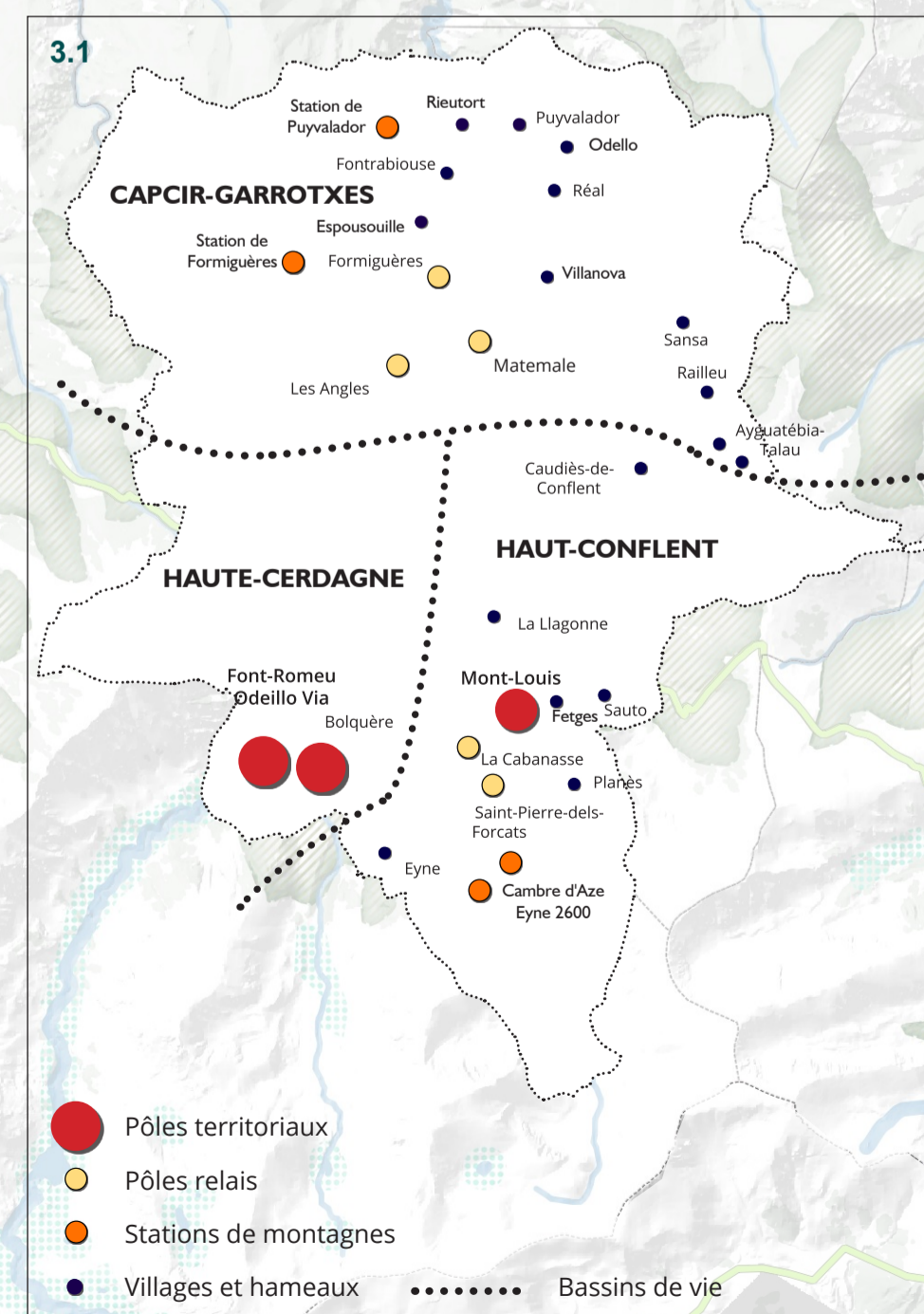
- Localisation des UTN structurantes

## 3.1 Organiser les besoins en logement selon les trois bassins de vie de l'armature territoriale

- Limiter la consommation d'espaces par l'urbanisation pour le logement
  - » Les enveloppes urbaines
  - » Les espaces d'urbanisation préférentielle
  - » Les pôles territoriaux : 29 lgts/ha
  - » Les pôles relais : 20 lgts / ha
  - » Les villages et hameaux : 15 lgts / ha
  - » Les stations de montagnes : 20 lgts / ha

## 3.4 Renforcer l'attractivité économique du territoire

- Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises
  - » Localisation des zones d'activités économiques (ZAE) et zones artisanales (ZA) existantes



Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes - Source : IGN- BD-Topo 2018-MNT SIG-LR